

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2026

RELATIVE À L'ORGANISATION, À LA GESTION ET AU FINANCEMENT DU SPORT
PROFESSIONNEL - (N° 2797)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 186

AMENDEMENT

présenté par
M. Duparay

ARTICLE 2 BIS

À l'alinéa 73, substituer au mot :

« évolutif »

le mot :

« évoluant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.